

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE LE PERCY**

**38930**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021**

**L'an deux mille vingt et un, le 24 Juin, à 20h dans la salle du conseil, le Conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sabine CAMPREDON.**

**Présents :** Sabine CAMPREDON, Thibaut BECOURT, Jean-Marc TATIN, Franck TIRET, Thierry CHASSEVENT, Marie LOPOUKHINE et Julie POINTOUT

**Absents excusés :** Guillaume GONTARD et Georges GONTARD donnent procuration à Sabine CAMPREDON, Agnès TREGRET donne procuration à Thibaut BECOURT et Jean-Paul REYNAUD donne procuration à Thierry CHASSEVENT

**Date de la convocation :** Dimanche 20 juin 2021

**Secrétaire de séance :** Thibaud BECOURT

**CONVENTION AVEC LES CENTRALES VILLAGEOISES**

La Commune met à disposition des centrales villageoises la toiture du bâtiment des Chasseurs sur le site de la colonie afin d'y installer un ensemble d'équipements de production d'électricité photovoltaïque, participant ainsi à la réalisation des centrales villageoises. L'électricité produite sera intégralement injectée dans le réseau public de distribution d'électricité et une redevance sera reversée à la commune. Une convention sera signée à cet effet.

Le conseil municipal soumet l'idée d'étendre ces installations aux autres bâtiments communaux sur le site de la colonie.

-oOo-

**DÉSIGNATION CONSEILLER DÉLÉGUÉ**

Madame La Maire informe les membres présents :

Lorsque l'employée communale est en vacance il est nécessaire d'assurer la continuité de la gestion du planning et des réservations des gîtes et des salles et d'en assurer son entretien.

Pour cela nous avons besoin de désigner un conseiller délégué pour assurer ses tâches.

Suite à la nomination de Julie POITOUT, conseillère municipale, en tant que régisseuse suppléante et de son travail effectué.

Il est proposé de la désigner conseillère déléguée

Et de lui verser une indemnité compensatrice de 148,57 brut/mois

Le conseil municipal vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

-oOo-

## CHANTIER JEUNES

Madame La Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de réaliser un chantier jeune sur la commune du Percy du 7 au 9 juillet 2021, ce chantier sera composé de 5 jeunes âgés de 16 à 18 ans (non révolus) encadré par l'employé communal Nancy Buonomo et David LEROY ; écogarde du Parc Naturel Régional du Vercors.

Le chantier consistera à élaguer, entretenir les sentiers et dégagement de vue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents accepte la proposition et donne pouvoir à Madame La Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation du chantier ainsi que la demande de participation auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

-oOo-

## MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'ORGANISATION DE LA « MOBILITE »

Madame La Maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 27 mars 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Trièves s'est prononcé en faveur du transfert, à la Communauté de Communes du Trièves, de la compétence « Mobilité », et par conséquent de l'ajout de cette compétence au sein des statuts de celle-ci, au titre des compétences facultatives.

Vu l'article L.5211-17, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Trièves,

Entendu le projet de modification des statuts, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Trièves et de l'ajout de la compétence « Mobilité » au sein de ceux-ci.

Vote POUR à l'unanimité

-oOo-

## DELIBERATION MODIFICATIVE 1 : BUDGET PRINCIPAL M14

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget - Principal- de l'exercice 2021.

### CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Opération	Article	Nature	Montant
21	39 Parking	2181	Aménagement	+ 150,60

### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Opération	Article	Nature	Montant
21	38 Adressage	2128	Installations générales	- 150,60 €

-oOo-

## CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIERE

Madame La Maire informe les conseillers municipaux qu'un appel d'offre a été demandé auprès de plusieurs entreprises pour les travaux d'extension du cimetière.

Les membres de la commission d'Appel d'offres ont procédé lundi 21 juin 2021 à l'ouverture des plis

Lot 1 : Terrassements et fonds de forme : une entreprise a répondu soit :

**FCT2T** 7 798,50 € H.T.

Lot 2 : Maçonneries-Clôtures-Serrureries : deux entreprises ont répondu dont une a été retenue soit :

**ENTREPRISE MICHELI** 43 345,00 € H.T.

Lot 3 : Maçonneries paysagères- Equipements divers – Espaces verts : une entreprise a répondu soit :

**ARTCASE** 38 165,80 € H.T.

Après délibération, le conseil municipal ;

- **Approuve** le choix de la commission d'appel d'offres
- **Autorise** le maire à signer les ordres de service.

-oOo-

## RETOUR REUNION AU SUJET DES PATOUS

Le 18/06/21 une réunion a eu lieu avec l'éleveur M.Thierry Claret sur le lieu de son activité à Chabulière et le 1<sup>er</sup> Vice Président au PNRV, la technicienne du PNRV en charge de la gestion des patous , Agnès Trégret et Sabine Campredon afin de trouver des solutions avec lui sur la divagation des ces chiens .

Après avoir fait le tour de ces clôtures et constatez les nombreux trous où les chiens peuvent s'échapper , il est proposé à M.Claret qu'il fasse une clôture active pour éviter la sortie de ces chiens, le PNRV souligne qu'il y a des aides dans le cadre du plan pastoral du Trièves qui peuvent être accordées aux éleveurs à ce sujet, un Compte rendu sera réalisé par le PNRV qu'ils nous feront suivre. Le conseil municipal indique qu'aucun financement communal ne sera accordé pour cet investissement de clôture car M.Claret même s'il n'est pas fautif il est responsable de ces chiens et ce n'est pas la première fois que cela lui est signalé surtout qu'il y a eu morsure récemment. Le conseil municipal rappelle qu'il est important qu'en attendant M.Claret répare ses clôtures afin d'éviter la divagation de ses chiens.

-oOo-

## DIVERS

-La préfecture a envoyé à la mairie l'enquête préalable publique en vue des futurs aménagements de la RD1075 les modifications que nous avons a porté doit être rendu au mois d'août , une réunion est prévue prochainement entre les élus qui pourront être présents afin de faire nos propositions.

-Franck Tiret indique qu'après avoir échangé avec Simon du café de la page sur ses problèmes de fuite d'eau sous le bar et Marie Lopoukhine concernant ses problèmes d'évacuation dans son logement communal il serait intéressant de faire faire un devis par un autre plombier (Longo).

-Le TE38 est venu présenter en mairie à Thierry C. et Sabine C. le diagnostic concernant l'éclairage publique ils nous enverront le dossier présenté fin juillet avec leurs rectifications et nos remarques.

-Il y aura un affouage cette année qui devrait être descendu prochainement à la colo.

-Une association de Grimpe d'arbre cherche une hêtraie afin de développer un séjour pour Adulte en 2022. Il leur ai proposé qu'ils viennent voir à Esparron la parcelle qui pourrait indiquée par l'ONF qui dispose de hêtre.

**La séance est levée à 22H**  
**PROCHAIN CM LE JEUDI 22/07/21**